

PROGRAMME DE FORMATION

ADR – AUTRES QUE CONDUCTEURS ROUTIERS (2 jours). Inter ou Intra-entreprise.



Objectifs de la formation :

- Répondre aux obligations réglementaires du § 1.3. de l'ADR.
- Etre sensibilisé aux risques liés à la manutention des Marchandises Dangereuses.
- Savoir emballer, conditionner, marquer, étiqueter, stocker des Marchandises Dangereuses en toute sécurité.
- Pour les Expéditeurs et/ou Chargeurs, assumer en toute connaissance, les responsabilités concernant le chargement des Marchandises Dangereuses, mais aussi la conformité des engins de transport, des documents, et des conducteurs routiers.

Pré-requis :

- Aucun.

Public concerné :

- Responsables magasin, responsables de quai, responsables du chargement, transitaires, commissionnaires, commerciaux, conditionneurs, emballeurs, personnel administratif...

Moyens techniques et pédagogiques utilisés :

- Ordinateur portable (pour le formateur).
- Vidéo projecteur pour présentation des supports PowerPoint.
- Distribution, pour la durée de la formation, de l'ADR et Arrêté TMD à jour.
(L'ADR et l'Arrêté TMD sont récupérés à la fin de la formation par le formateur).
- Distribution d'un support de cours (livret stagiaire), à tous les participants.
- Nombreux exercices d'application (écrits ou oraux) suivis de leur corrigé.

Moyens d'encadrement :

- Stage animé par un formateur BVT, compétent pour former le public concerné.

Modalités de suivi de l'exécution de la formation :

- Signature d'une feuille d'émargement individuelle par le stagiaire et le formateur, par demi-journée de formation.
- Evaluation à chaud remplie par le stagiaire en fin de stage.

Validation de la formation :

- Obtention d'une attestation de suivi de stage ADR.

PROGRAMME DE FORMATION

ADR – AUTRES QUE CONDUCTEURS ROUTIERS (2 jours). Inter ou Intra-entreprise.



Programme et durée de la formation :

Le stage se déroule sur une durée de 2 jours, à raison de 7h00 par jour. Durée totale du stage : 14 heures.

JOUR 1		JOUR 2	
⌚	FORMATION ADR 2 jours	⌚	FORMATION ADR 2 jours
9h00	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des stagiaires et attentes de chacun. - Les différentes Réglementations TMD. - Présentation et méthode d'utilisation de l'ADR. 	9h00	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents de bord. - Certificats de formation du conducteur. - Consignes de sécurité.
10h30	Pause	10h30	Pause
10h45	<ul style="list-style-type: none"> - Classification des M.D. - Etude des risques liés aux matières. Fiches de données de sécurité. 	10h45	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice d'application. - Règles de chargement, déchargement, et chargement en commun. - Equipement de bord.
12h30	Déjeuner	12h30	Déjeuner
13h30	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des marchandises dangereuses. - Etude des quantités limitées. Exemptions du 3.4. - Homologation et épreuves de résistance sur les emballages - Instructions d'emballage. 	13h30	<ul style="list-style-type: none"> - Signalisation des véhicules (panneaux orange, plaques étiquettes). - Exemptions partielles : chapitre 1.1.3.6.
15h15	Pause	15h15	Pause
15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices individuels ou en groupe suivis des corrigés. - Emballage en commun. - Marquage et étiquetage des colis. Les suremballages. - Exercices suivis du corrigé. - Documents de transport. 	15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilités des différents intervenants : expéditeur – chargeur – transporteur. - Débriefing. Tour de table et commentaires. - Aspect pratique sur le terrain avec visite du site si possible.
17h00	Fin	17h00	Fin